



## Donnedieu de Vabres renvoyé devant le tribunal pour Karachi

La justice a confirmé vendredi le renvoi en correctionnelle de l'ancien ministre **Renaud Donnedieu de Vabres** et de l'homme d'affaires **Ziad Takieddine** dans le volet financier de l'affaire Karachi, a-t-on appris auprès d'une avocate des parties civiles.

Cette affaire porte sur des abus de biens sociaux présumés en marge de contrats d'armement et de la campagne présidentielle d'**Édouard Balladur** en 1995.

Au terme de leur enquête, les juges d'instruction parisiens avaient décidé, en juin 2014, de renvoyer six personnes en correctionnelle. Mais la Cour de cassation avait ordonné, le 10 février 2016, un réexamen de cette affaire par la cour d'appel de Lyon.

La chambre de l'instruction de la cour d'appel a déclaré vendredi certains faits prescrits et déclaré irrecevables les demandes des parties civiles, victimes de l'attentat de Karachi le 8 mai 2002. « *Cette décision est non seulement scandaleuse, mais en totale contradiction avec l'arrêt de la Cour de cassation qui nous avait déclarés recevables* », a déploré **M<sup>e</sup> Marie Dosé**, avocate de six familles de blessés et de deux familles de veuves. « *Je comprends bien que la défense supporte mal de voir dans une salle d'audience les victimes de l'attentat de Karachi, mais pour autant, elles ont toutes leur place, jusqu'à la fin de ce procès* », a-t-elle ajouté. L'avocate a annoncé son intention de formuler dès lundi un pourvoi au nom de tous ses clients « *qui accueillent cette décision avec dépit et colère.* »

Les enquêteurs soupçonnent qu'une partie des commissions perçues par l'intermédiaire en armement Ziad Takieddine à la faveur de contrats signés avec l'Arabie saoudite et le Pakistan a servi à financer la campagne d'Édouard Balladur via un système de rétro-commissions.

L'une des hypothèses envisagées est que la fin du versement des commissions soit à l'origine de l'attentat de Karachi qui a coûté la vie à 15 personnes dont 11 ouvriers français de la Direction des Constructions Navales, en 2002. (Catherine Lagrange, édité par Chine Labbé). ◆